

7 mai 2020

Jean-Philippe Groleau s'entretient avec *La Presse* d'une stratégie nationale de retraçage d'individus infectés à la COVID-19

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, le gouvernement fédéral et quelques gouvernements provinciaux ont évoqué la possibilité de développer une stratégie nationale de retraçage d'individus infectés à la COVID-19, au moyen notamment de la géolocalisation et d'autres technologies. Cette proposition soulève des questions importantes en lien avec le droit à la vie privée des Canadiens.

L'associé de Davies Jean-Philippe Groleau partage son expertise à ce sujet dans un article publié dans *La Presse*. Il mentionne qu'une solution technologique pancanadienne à la crise sanitaire pourrait prendre deux formes : le développement d'une solution par le gouvernement fédéral lui-même ou l'adoption d'une solution uniforme par les provinces et territoires. Le défi serait d'assurer que de telles solutions respectent les droits et libertés des Canadiens, qui devront peut-être renoncer à une partie de leur vie privée afin de retrouver une liberté de mouvement accrue.

« Les Canadiens et les Québécois sont-ils prêts à renoncer temporairement à une certaine partie de leur vie privée pour retrouver leur liberté de circulation? C'est la grande question », a-t-il déclaré.